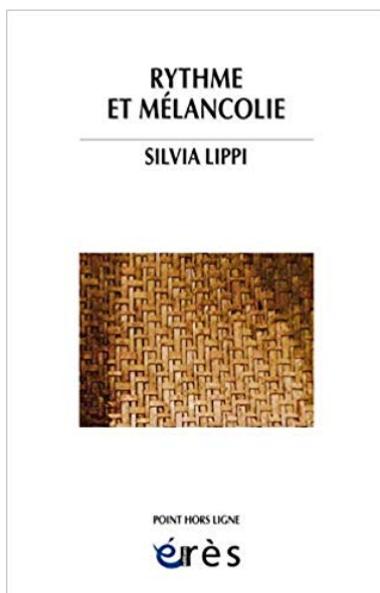


<https://www.rhuthmos.eu/spip.php?article2440>

S. Lippi, Rythme et Mélancolie

- Publications
- En librairie - NOUVEAUTÉS



Date de mise en ligne : mardi 20 août 2019

Copyright © Rhuthmos - Tous droits réservés

S. Lippi, *Rythme et Mélancolie*, Toulouse, Érès, 2019, 185 p.

- La question du rythme peut se révéler centrale pour un sujet mélancolique en phase maniaque. Les théories de Lacan, Lévi-Strauss et Jakobson, accompagnées de celles du free jazz, conduisent l'auteur vers une nouvelle clinique de la psychose, qui repose plus sur l'invention que sur la réparation. Le livre expose l'analyse d'un cas de mélancolie et présente une hypothèse clinique originale : peut-on diriger la cure à partir du rythme ? En suivant le dernier enseignement de Lacan, influencé par les théories de Jakobson et de Lévi-Strauss, Silvia Lippi s'appuie sur différentes approches du rythme, en particulier dans le free jazz, et nous ouvre à une nouvelle approche psychanalytique des psychoses, qui rompt avec une conception déficitaire de cette structure. La psychose devient le paradigme de la lutte contre tout pouvoir centralisé, incarné par les différentes figures paternelles et paternalistes de notre société. Avec le rythme, la psychanalyse redevient clairement ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : une force d'émancipation.
- Après avoir été danseuse en Italie et aux États-Unis (spécialité claquettes américaines), **Silvia Lippi** est venue en France, où elle a acquis une formation philosophique et psychanalytique. Elle est aujourd'hui psychanalyste à Paris, membre d'Espace analytique et psychologue hospitalière (établissement public de santé Barthélemy Durand). Elle est docteur en psychologie, chercheur associé à l'université de Paris 7, et enseignante titulaire à l'école de formation de psychanalyse appliquée IRPA à Milan. Elle a publié *Transgressions. Bataille, Lacan* (Erès, 2008), *La décision du désir* (Erès, 2013), *Freud. La passionne dell'ingovernabile* (Feltrinelli, 2018) et codirigé l'ouvrage *Marx, Lacan : L'acte révolutionnaire et l'acte analytique* (Erès, 2013).